

Lignes directrices pour la rédaction inclusive et épicène

LD – 2018-01

PARTENAIRES PRINCIPAUX

Instituts de recherche en santé du Canada
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Fonds de recherche du Québec – Santé

PARTENAIRES UNIVERSITAIRES

Université Laval
Université McGill
Université de Montréal
Université de Sherbrooke

Stratégie de recherche axée sur le patient

SRAP
Le patient d'abord 



IRSC CIHR
Instituts de recherche
en santé du Canada Canadian Institutes of
Health Research

Propriétaire : Direction générale de l'Unité de soutien SRAP du Québec

Responsable : Myra Drolet, conseillère en communication

Destinataires : toute personne œuvrant au sein de l'Unité de soutien SRAP du Québec

Adopté par : le Comité de gestion le 12-12-2018

Dernière mise à jour : 2021-03-31

Table des matières

1. Contexte et objectifs	3
Être une organisation inclusive	3
Uniformiser les communications.....	4
Intégrer la contribution des parties prenantes dans une logique de coconstruction.....	4
2. En résumé : règles à suivre pour la rédaction inclusive et épicène.....	5
3. En détail : explication des règles et précisions pour leur application.....	6
3.1 À proscrire	6
3.2 Privilégier les formulations neutres (épicènes).....	6
3.3 Si les doublets sont requis, privilégier l'utilisation de doublets non abrégés	8
3.4 Utiliser les doublets abrégés modérément	10
3.5 Choisir le bon suffixe féminin	11
3.6 Masculiniser les appellations traditionnellement féminines	11
4. Lexique de l'Unité de soutien SRAP du Québec	12
5. Bibliographie.....	13

1. Contexte et objectifs

Les présentes lignes directrices se veulent un guide pratique et facile d'utilisation destiné à toute la communauté de l'**Unité de soutien SRAP du Québec** afin de lui permettre de prendre la voie de la rédaction inclusive et épïcène. L'adoption de ce guide s'inscrit dans la volonté d'assurer une égale représentation des personnes dans le discours de la recherche axée sur le patient et la patiente (RAP) au Québec. **Le sous-comité « Équité, diversité, inclusion - ACSG » veillera d'ailleurs à déterminer si l'Unité doit plutôt utiliser l'acronyme RAPP.**

À notre connaissance, l'Unité fut la première entité du réseau canadien de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SPOR/SRAP) à adopter de telles lignes directrices pour l'écriture en français.

Passer à la rédaction inclusive et épïcène s'inscrit dans le mandat de l'Institut de la santé des femmes et des hommes (ISFH), l'un des treize Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). En effet, pour « accroître l'intégration des considérations relatives au genre et au sexe [dans la recherche] en santé de toutes les disciplines¹ », il est crucial de se soucier aussi de la *représentation* du sexe et du genre dans le *discours* de la recherche en santé.

Être une organisation inclusive

Traditionnellement, les règles d'écriture prescrivent l'emploi du masculin dit « générique ». Cette approche de la langue française repose sur l'idée que la forme masculine a une valeur universelle.

Afin d'assurer une égale représentation des genres dans le discours, il est recommandé (1) d'opter pour des formes neutres (dites « épïcènes »), autant que faire se peut, en lieu et place du masculin dit « générique » et (2) d'inclure la forme féminine d'un nom à côté de sa forme masculine (ce qu'on appelle un « doublet »). Notons également que la rédaction épïcène permet d'obtenir des textes plus inclusifs qui peuvent répondre à certains besoins rédactionnels des personnes non binaires qui situent leur identité de genre hors de la classification binaire masculin/féminin.² Ces principes de base se déclinent en quelques règles qui sont expliquées dans les pages suivantes.

L'Unité est consciente que le présent document évoluera. L'objectif ultime est de migrer vers une rédaction pleinement inclusive et qui reconnaît la pluralité des genres dans le domaine scientifique. Il n'est pas dans sa mission de se substituer à l'Office québécois de la langue française (OQLF). L'Unité s'engage à demeurer à l'affût de l'évolution des recommandations de l'OQLF en matière de rédaction épïcène.

¹ C'est l'objectif 1 du plan stratégique quinquennal de l'ISFH. (Canada, Institut de la santé des femmes et des hommes des IRSC, *Façonner la science pour un monde en meilleure santé : Stratégie 2017*, Ottawa, IRSC, 2014, p. 22. Fichier PDF consulté le 14-12-2018. En ligne : http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/documents/igh_s17_report-fr.pdf)

² Québec. Office québécois de la langue française. En ligne : [« Désigner les personnes non binaires »](#)

Uniformiser les communications

Actuellement, il existe un grand nombre de recommandations et une variété de normes pour la féminisation et la rédaction épïcène, ce qui complique les tâches de rédaction et de révision linguistique.

Ces lignes directrices respectent les directives prescrites par l'OQLF, sur son site Internet, sous la rubrique *La féminisation et rédaction épïcène*³. Elles proposent un ensemble de règles de rédaction inclusive et épïcène cohérent et adapté au milieu de la recherche en santé et services sociaux afin d'uniformiser le style des communications et documents issus de l'Unité.

Intégrer la contribution des parties prenantes dans une logique de coconstruction

Afin que les recommandations linguistiques exposées dans ces lignes directrices soient applicables au quotidien dans votre milieu de travail, nous vous encourageons à nous faire parvenir vos questions et commentaires par courriel à unitesoutiensrapqc@usherbrooke.ca. Les contributions reçues permettront d'améliorer le document.

Légende

Les formes non recommandées sont marquées par le symbole 

Les formes fautives sont marquées par le symbole 

Les formes correctes sont marquées par le symbole 

Tableaux à imprimer ou sauvegarder

Ce document a été conçu pour vous permettre d'imprimer ou de sauvegarder des tableaux aide-mémoire. Vous pourrez vous y référer lorsque vous écrirez.

Sources

Ce document reproduit de nombreux passages issus des références linguistiques listées en bibliographie. Afin de conserver son caractère de guide pratique d'une part, et compte tenu de la nature de ces références d'autre part (de source gouvernementale, elles ne sont pas attribuées à un auteur ou une autrice unique et sont destinées à être reproduites afin de guider les pratiques d'écriture), les emprunts n'ont pas été indiqués par des guillemets et des appels de note.

³ Québec, Office québécois de la langue française. En ligne : « [La féminisation et rédaction épïcène \(6 sous-thèmes\)](#) ».

2. En résumé : règles à suivre pour la rédaction inclusive et épiciène

Règles	Exemples
<p>⇒ Proscrire les notes statuant que le masculin est générique et inclut le féminin</p> <p>Ce n'est pas une solution acceptable, puisque cela exclut les femmes du discours.</p>	<p>⚠ « Dans ce document, le masculin est utilisé au sens neutre pour alléger le texte. »</p>
<p>⇒ Privilégier les formulations neutres (épiciènes)</p> <p>Lorsque cela est possible, trouver une formulation neutre remplaçant le doublet.</p>	<p>✓ « La rédaction »</p> <p>⚠ « Le rédacteur ou la rédactrice »</p>
<p>⇒ Si les doublets sont requis, privilégier les doublets non abrégés</p> <p>Lorsque le contexte de communication n'impose pas de contraintes de longueur au texte, écrire la forme masculine et la forme féminine en toutes lettres, coordonnées par « et » ou « ou ». Les doublets non abrégés sont également de mise à l'oral.</p>	<p>✓ « La patiente et le patient » ; « La clinicienne ou le clinicien »</p>
<p>⇒ Utiliser modérément les doublets abrégés</p> <p>À utiliser avec grande modération, seulement lorsque la brièveté du document est essentielle, ou en alternance avec des doublets non abrégés.</p> <p>L'abréviation du second terme du doublet est rattachée par des parenthèses.⁴</p> <p>Lorsque le suffixe féminin ne consiste pas en une addition (comme dans « les étudiant(e)s »), mais en une substitution de lettres, il faut précéder d'un trait d'union insécable le suffixe féminin, qui est entre parenthèses.</p> <p>Pour écrire un doublet abrégé au pluriel, on ajoute un s après la parenthèse fermante. Quand les appellations se terminent déjà par un s au singulier, on ne peut pas mettre le s après la parenthèse fermante.⁵</p>	<p>✓ « Les étudiant(e)s »</p> <p>✓ « Un(e) directeur(-trice) »</p> <p>✓ « Signature du (de la) directeur(-trice) »</p> <p>✓ « Les directeur(-trice)s »</p> <p>✓ « Les Québécois(es) »</p>
<p>⇒ Masculiniser les appellations traditionnellement féminines</p>	<p>✓ « Les infirmières et infirmiers⁶ »</p> <p>⊗ « Les infirmières » ; « un ou une secrétaire »</p>

⁴ Québec, Office québécois de la langue française. En ligne : « [Exemples de doublets abrégés](#) ».

⁵ Québec, Office québécois de la langue française. En ligne : « [Le doublet abrégé au pluriel](#) ».

⁶ L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec place le féminin en tête du doublet.

3. En détail : explication des règles et précisions pour leur application

Cette section, plus détaillée, fournit des précisions quant à l'application des règles lors de la rédaction. Elle intéressera également les personnes responsables de la révision linguistique.

3.1 À proscrire

Rédiger de manière inclusive et épicène nécessite de se départir du principe du masculin dit « générique » et de ne pas considérer, à l'opposé, que le genre des appellations de personnes est interchangeable.

Insérer une mention d'équivalence du féminin et du masculin

⇒ L'insertion d'une note explicative n'est pas une solution acceptable, puisqu'elle exclut les femmes du discours.

✓ « Dans cette brochure, le masculin est utilisé au sens neutre pour alléger le texte. »

Alterner le féminin et le masculin dans une énumération

⇒ Le recours à une alternance de formes masculines et de formes féminines n'est pas recommandé. La valeur générique que l'on souhaite alors donner au féminin n'est pas présente dans l'usage et ne sera pas comprise par le lectorat. Ex. :

✓ Dans la phrase « *Pensez à inviter tous vos collègues : les conseillers en éthique, les infirmières, les techniciens et les directrices* », on peut penser que les infirmiers et les directeurs sont exclus ou qu'il n'y en a pas dans l'établissement.

3.2 Privilégier les formulations neutres (épicènes)

Le choix de formulations neutres au lieu de doublets permet à la fois de simplifier et de dégenrer l'écriture. Ex. :

✓ « La rédaction » au lieu de « *le rédacteur ou la rédactrice* »

Différents procédés grammaticaux permettent d'obtenir une formulation neutre. Ils sont répertoriés dans le tableau qui suit.

Procédés grammaticaux pour une formulation neutre

⇒ Un nom collectif	✓ « <i>Le lectorat</i> » au lieu de « <i>Les lecteurs et les lectrices</i> ».
⇒ Un nom de fonction ou d'unité administrative	✓ « <i>La rédaction</i> » au lieu de « <i>le rédacteur ou la rédactrice</i> ».
⇒ Un nom épïcène pluriel	✓ « <i>Les journalistes</i> » au lieu de « <i>Le ou la journaliste</i> ».
⇒ Un adjectif épïcène	✓ « <i>Juge spécialiste en ...</i> » au lieu de « <i>Juge spécialisé(e) en...</i> »
⇒ Un pronom épïcène	✓ « <i>Juge à qui...</i> » au lieu de « <i>Juge auquel ou à laquelle...</i> »
⇒ Un déterminant épïcène	✓ « <i>Chaque juge</i> » au lieu de « <i>Chacun ou chacune des juges</i> ».
⇒ Une tournure impersonnelle	✓ « <i>Êtes-vous de citoyenneté canadienne ?</i> » au lieu de « <i>Êtes-vous citoyen ou citoyenne canadienne ?</i> »
⇒ Un verbe à l'infinitif ou au participe présent	✓ « <i>Gérer...</i> », « <i>Gérant...</i> » au lieu de « <i>Il ou elle gère...</i> »
⇒ Une phrase nominale	✓ « <i>Gestion de...</i> » au lieu de « <i>Il ou elle gère...</i> »

Attention à la polysémie

⇒ Certaines formulations épïcènes pourraient être polysémiques⁷ dans certains contextes et créer une ambiguïté. Ex. :

- ✓ Si l'on remplace « *la directrice ou le directeur* » par « *la direction* », le sens restera généralement clair.
- ⚠ Mais si l'on remplace « *les chercheuses et les chercheurs* » par « *la recherche* », le sens peut devenir ambigu : est-il question du monde de la recherche en général, d'une étape dans un processus de production de connaissances, d'un département dans une organisation, ou des personnes qui effectuent la recherche ? Il est alors préférable d'écrire « *les chercheuses et les chercheurs* ».

Attention aux catégories existantes

⇒ Dans les contextes où une catégorisation précise est de mise, créer un nouveau terme épïcène pourrait générer de l'ambiguïté par rapport aux catégories déjà en usage. Ex. :

- ⚠ L'usage de « *personnel de recherche* » pourrait être ambigu dans un contexte où il existe des catégories précises et distinctes comme coordonnateur(-trice), cochercheur(-euse), chercheur(-euse) principal(e), etc.

Dans certaines circonstances, la catégorisation n'apporte pas de valeur ajoutée. **Il importe alors de simplifier le texte en utilisant la liste de termes proposée à la fin du présent document.**

3.3 Si les doublets sont requis, privilégier l'utilisation de doublets non abrégés

⇒ Lorsque le contexte de communication n'impose pas de contrainte de longueur au texte, écrire la forme masculine et la forme féminine en toutes lettres, coordonnées par « et » ou « ou ».

⇒ Les doublets non abrégés sont de mise à l'oral, par exemple lors de la lecture d'un texte ou lors d'une présentation. Ex. :

- ✓ « *La patiente et le patient* » ; « *elles et ils* ».

L'ordre des noms qui forment le doublet est libre, mais il n'est pas indifférent quant à l'image évoquée. La tradition lexicographique, qui consiste à répertorier la forme masculine des mots qui varient en genre, a peut-être contribué à privilégier l'ordre masculin-féminin.⁸ **L'Unité de soutien SRAP privilégie l'ordre féminin-masculin.** En général, cet ordre permet plus facilement d'appliquer la règle de proximité, expliquée dans le présent document, lorsque cette dernière s'applique.

⁷ Qui a plusieurs sens. Dictionnaire Usito. Définition en ligne : <https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/polys%C3%A9mique>

⁸ Québec, Office québécois de la langue française. En ligne : « [Qu'est-ce qu'un doublet](#) ».

Comment écrire les noms de programmes de recherche, d'organisations, etc. qui sont non inclusifs ?

⇒ La modification du nom d'une organisation, d'un programme de recherche, d'un département, etc. afin de le rendre inclusif ou épicène **doit être faite par l'autorité compétente**.

Ex. :

- ✓ La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ont choisi de rendre leur nom inclusif.

Dans un futur proche, il serait à souhaiter qu'en français, la « *Stratégie de recherche axée sur le patient* » devienne la « *Stratégie de recherche axée sur la patiente et le patient* », mais la décision relève des IRSC.

⇒ En revanche, les expressions désignant des concepts, des notions ou des champs de recherche peuvent à tout moment être rendues inclusives et épicènes par les personnes qui les emploient.

- ✓ Ex. 1 : « *Dans le cadre de la Stratégie de recherche axée sur le patient menée par les IRSC, un partenariat avec une patiente, un patient ou une personne proche aidante est créé au sein de chaque équipe de recherche.* »
- ✓ Ex. 2 : « *La recherche axée sur le patient et la patiente (RAP) et la recherche axée sur les pratiques de première ligne (RAPPL) sont deux aspects importants de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), une initiative des IRSC.* »

Quand doit-on répéter le déterminant (ou article) ?

⇒ Le déterminant est habituellement répété, sauf pour les exceptions suivantes :

- Dans certaines expressions figées;
- Lorsque les noms énumérés forment un tout;
- Lorsque les noms coordonnés désignent une seule et même personne ou un seul et même objet
- Lorsque les noms sont coordonnés par la conjonction « ou » et que le deuxième nom est un synonyme du premier.⁹

C'est généralement le cas lorsqu'il s'agit de noms pluriels : l'entité est alors un groupe que l'on suppose composé d'hommes et/ou de femmes. Ex. :

- ✓ « *Les travailleuses et travailleurs* ».

Doit-on répéter l'adjectif ?

⇒ On peut omettre l'un des adjectifs qualifiant les noms du doublet lorsque le contexte est clair.

Ex. :

- ✓ « *Il faut une ingénieure ou un ingénieur expérimenté pour ce poste.* » Dans cette phrase, il est sous-entendu que la personne engagée devra être expérimentée, peu importe son genre.

⁹ Québec, Office québécois de la langue française. En ligne : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4107

⇒ On peut omettre l'un des adjectifs lorsque les formes féminine et masculine font partie de la même entité collective. Ex. :

- ✓ « *Les enseignantes et les enseignants consultés* ». Dans cet exemple, on a consulté un groupe composé d'enseignants et d'enseignantes.

Comment accorder l'adjectif lorsqu'il n'y en a qu'un ?

⇒ On applique la « règle de proximité » : le genre de l'adjectif est celui du nom le plus proche.

Ex. :

- ✓ « *De nombreux patients et patientes* »
- ⊗ et non « *De nombreux patientes et patients* »

- ✓ « *Des traductrices et des traducteurs patients* »
- ⊗ et non « *Des traducteurs et des traductrices patients* »

⇒ Bien que la règle de proximité permette de faire l'accord au féminin, cela pourrait être source de confusion pour le lectorat. Par souci de lisibilité, il est recommandé de faire l'accord au masculin.

Doit-on répéter le complément du nom ?

⇒ Dans le cas d'un nom accompagné d'un complément du nom, on applique les mêmes règles que pour le nom accompagné d'un adjectif : on peut omettre le 1^{er} complément du nom si le contexte est clair ou si les formes féminine et masculine font partie de la même entité collective.

Ex. :

- ✓ « *Les agents et les agentes de recherche* »
- ⚠ et non « *les agents de recherche et les agentes de recherche* »

3.4 Utiliser les doublets abrégés modérément

Les doublets abrégés sont à utiliser avec grande modération (seulement lorsque la brièveté du document est essentielle) ou en alternance avec les doublets non abrégés. Ils sont une solution partielle puisqu'ils réduisent la représentation des femmes aux seuls suffixes.

⇒ Les doublets abrégés sont ponctués à l'aide de parenthèses. Ex. :

- ✓ « *Les étudiant(e)s* »

Comment former le pluriel d'un doublet abrégé ?

⇒ Le -s se place une seule fois, à la suite du 2^e doublet. Ex. :

- ✓ « *Les étudiant(e)s* »
- ⊗ et non « *Les étudiants(tes)* ».

⇒ Lorsque le masculin singulier se termine déjà par un -s, on ne sépare pas le -s du féminin par une parenthèse au pluriel. Ex. :

- ✓ « *Les employé(e)s doivent être courtois(es)* »
- ⊗ et non « *courtois(e)s* ».

Comment lire à haute voix un doublet abrégé ?

⇒ À l'oral, il convient de prononcer le doublet au long, de façon non abrégée, sauf si la marque du féminin ne s'entend pas (p. ex., un -e muet). Ex. :

- ✓ On prononcera « *Les cliniciennes et les cliniciens* » et « *les employés en clinique* ».

3.5 Choisir le bon suffixe féminin

Féminiser en *-eure* ou en *-euse* ? L'exemple de « *chercheuse* » / « *chercheure* »

La recommandation de l'OQLF : « *chercheuse* »

Au chapitre de la féminisation des termes en *-eur*, l'OQLF rappelle de ne pas créer de formes nouvelles inutilement. Souvent, une forme en *-euse* ou en *-trice* existe déjà. **Puisque « *chercheuse* » existe déjà, « *chercheure* » serait inutile. L'OQLF recommande alors « *chercheuse* ». Ex. :**

- ✓ « *Chercheuse* »
- ⚠ Et non « *chercheure* »

Qui plus est, les Fonds de recherche du Québec et les quatre universités dotées d'une faculté de médecine, utilisent le terme « *chercheuse* » en date de la publication du présent document.

3.6 Masculiniser les appellations traditionnellement féminines

Le principe d'inclusion demande de contrer non seulement l'effacement des femmes du discours, mais également celles des hommes, un phénomène qui survient dans le cas des métiers et appellations traditionnellement féminins.

⇒ Dans le but de former des doublets, il faut alors masculiniser l'appellation. Ex. :

- ✓ « *Un ou une secrétaire* » ou encore « *les agentes et agents administratifs* »
- ⚠ « *Une secrétaire* »

- ✓ « *Les infirmières et les infirmiers¹⁰* »
- ⚠ « *Les infirmières* »

- ✓ « *Des sages-hommes* »
- ⊗ « *Des hommes sages-femmes* »

¹⁰ L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec place le féminin en tête du doublet. Cela permet de représenter plus fidèlement la réalité de cette profession.

4. Lexique de l'Unité de soutien SRAP du Québec

L'Unité a documenté un lexique personnalisé. Il recense les expressions les plus fréquemment utilisées par les membres de son personnel et qui sont propres au secteur de la recherche en santé et services sociaux et de la recherche axée sur les patientes et patients.

Voici quelques faits saillants à retenir, au-delà des règles à suivre présentées aux points 2 et 3 du présent document :

- ⇒ L'Unité préconise la formulation épïcène plutôt que les doublets.
- ⇒ L'Unité privilégie les doublets non abrégés et recommande une utilisation modérée des doublets abrégés.
- ⇒ L'Unité favorise l'ordre féminin-masculin des noms dans les doublets écrits au long (non abrégés).
- ⇒ L'Unité utilise les parenthèses pour formuler les doublets abrégés.
- ⇒ L'Unité écarte certaines expressions pourtant admises par l'OQLF, car celles-ci peuvent créer de la confusion dans son champ d'activité ou encore parce qu'elles ne sont pas suffisamment précises pour permettre à l'Unité de communiquer clairement ses messages :

⚠ « *Parties prenantes* »

- Le terme ne permet pas de saisir la nature des audiences et des partenaires de l'Unité et ne contribue pas à sa notoriété. L'Unité préfère nommer les audiences auxquelles elle s'adresse comme suit :
« **Toute personne ou organisation qui oeuvre en santé dans les domaines de la recherche, des soins ou des services sociaux avec et pour les patientes et patients** ».

⚠ « *Patientèle* »

- Ce terme épïcène permettant de parler des patientes et patients est méconnu et n'est pas retenu par les experts en engagement patient de l'Unité.

⚠ « *Spécialiste* »

- L'Unité ne recommande pas l'utilisation du mot « *spécialiste* » étant donné l'utilisation fréquente de l'expression « *médecin spécialiste* » dans le secteur de la santé.

⇒ L'Unité identifie des termes à privilégier parmi ceux qui sont admis :

✓ « *Chercheuse* »

- *Et non chercheure.*

✓ « *Décisionnaire* »

- *L'Unité préconise ce terme pour identifier les décideurs, les décideuses et les gestionnaires avec un mot unique.*

⇒ Attention, l'usage d'une formulation épïcène peut parfois créer des ambiguïtés. Voir la section 3.2.

Lexique de l'Unité

DOUBLET AU LONG	DOUBLET ABRÉGÉ	FORMULATION ÉPICÈNE
Ajout d'un -e au féminin		
Les patientes, patients	Patient(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Aucun terme épïcène retenu pour remplacer les mots <i>patientes</i> et <i>patients</i>. <i>L'Unité ne retient pas « la patientèle » ni « les usagers ».</i> La population <i>Formulation utilisée pour s'exprimer au sens large.</i>
Les patientes et patients partenaires	Patient(e)s partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Le partenariat patient <i>Le mot patient s'écrit au masculin dans cette expression, car il s'agit d'un nom jouant un rôle d'apport en complémentarité comme dans « une approche client »¹¹.</i>
Les proches aidantes, proches aidants	Proche(s) aidant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes proches aidantes La proche aide
Les expertes, experts	Expert(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Aucun terme épïcène retenu <i>L'Unité ne recommande pas l'utilisation du mot « spécialiste » étant donné l'utilisation fréquente de l'expression « médecin spécialiste » dans le secteur de la santé.</i>
Les professeures, professeurs	Professeur(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Le corps professoral
Les étudiantes, étudiants	Étudiant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> La communauté étudiante
Les employées, employés	Employé(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines Le personnel
Les docteurs, docteurs	Docteur(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Les titulaires de doctorat
Les doctorantes, doctorant	Doctorant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes inscrites au doctorat
Doublement de la consonne et ajout d'un -e		
Les professionnelles, professionnels	Professionnel(le)s	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel professionnel Le personnel professionnel de recherche Le personnel professionnel en santé <i>L'Unité ne recommande pas l'utilisation du mot « spécialiste » étant donné l'utilisation fréquente de l'expression « médecin spécialiste » dans le secteur de la santé.</i>
Les cliniciennes, cliniciens	Clinicien(ne)s	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel clinicien
Les citoyennes, citoyens	Citoyen(ne)s	<ul style="list-style-type: none"> La population
Les québécoises, québécois	Québécois(es)	<ul style="list-style-type: none"> La population québécoise
Terminaison en -eur/-euse		
Les travailleuses, travailleurs	Travailleur(-euse)s	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines Le personnel
Les chercheuses, chercheurs, cochercheuses, cochercheurs	Chercheur(-euse)s Cochercheur(-euse)s	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe de recherche <i>Lorsque la catégorisation n'est pas de mise.</i>
Les décideuses, décideurs, gestionnaires	Décideur(-euse)s	<ul style="list-style-type: none"> Les décisionnaires <i>L'Unité préconise ce terme pour identifier les décideurs, les décideuses et les gestionnaires.</i>
Terminaison en -er/-ère		
Infirmières, Infirmiers Super-infirmières et super-infirmiers	Infirmier(-ière)s	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel infirmier
Boursières et boursiers	Boursier(-ière)s	<ul style="list-style-type: none"> Les récipiendaires de bourse
Terminaison en -teur/-trice		
Les communicateurs et communicatrices scientifiques	Communicateur(-trice)s scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> La communication scientifique
Les coordonnateurs et les coordonnatrices	Coordonnateur(-trice)s	<ul style="list-style-type: none"> La coordination Les responsables de la coordination
Les directrices, directeurs	Directeur(-trice)s	<ul style="list-style-type: none"> La Direction
Les recteurs et rectrices	Recteur(-trice)s	<ul style="list-style-type: none"> Le rectorat
Aucun changement de terminaison : pour un nom épïcène au singulier, doubler le déterminant		
Les médecins	Un(e) médecin	-
Les secrétaires	Un(e) secrétaire	<ul style="list-style-type: none"> Le secrétariat
Les stagiaires	Un(e) stagiaire	-
Autre		
Toutes les personnes exerçant un métier de la santé et des services sociaux.		<ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines en santé et services sociaux <i>Cette formulation inclut le personnel administratif.</i> Le personnel professionnel en santé et services sociaux

¹¹ Québec, Office québécois de la langue française. Consultation téléphonique le 01-04-2021.

5. Bibliographie

Ouvrages consultés depuis la première version du présent document.

ARBOUR, Marie-Ève et Hélène DE NAYVES. *Formation sur la rédaction épïcène*, Québec, Office québécois de la langue française, version mise à jour en 2020, 74 p. Fichier PDF consulté le 29-01-2021.

En ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf

Canada. Bureau de la traduction. *La féminisation, Termium : Le guide du rédacteur*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2018. Date de modification : 15-10-2015. Page Web consultée le 14-12-2018.

En ligne : www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect9&info0=9

Canada. Condition féminine Canada. *Guide de rédaction épïcène*, date de modification : 21-06-2012. Page Web consultée le 14-12-2018.

En ligne : <http://osez-dare.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1397753559080/1397755030181>

Québec. Office québécois de la langue française. *Avis du Comité d'officialisation linguistique sur la féminisation*, *Gazette officielle du Québec*, no 27, 7 juillet 2018, p. 417. Fichier PDF consulté le 29-01-2021.

En ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/officialisation/avis-goq-feminisation-20180707.pdf

Québec. Office québécois de la langue française. *Féminisation syntaxique : les noms de forme simple*, *Banque de dépannage linguistique de l'OQLF*, gouvernement du Québec, 2002.

Dernière mise à jour de la BDL : juin 2020. Page Web consultée le 29-01-2021. En ligne :

http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3993

Québec. Office québécois de la langue française. *Les noms en -eur et en -eure*, *Banque de dépannage linguistique de l'OQLF*, gouvernement du Québec, 2002. Dernière mise à jour de la BDL : juin 2020. Page Web consultée le 29-01-2021.

En ligne : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3941

Québec. Office québécois de la langue française. *Les noms féminins en -eure*, *Banque de dépannage linguistique de l'OQLF*, gouvernement du Québec, 2002. Dernière mise à jour de la BDL : juin 2020. Page Web consultée le 29-01-2021.

En ligne : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3336

Québec. Office québécois de la langue française. *Liste de termes épïcènes ou neutres*, 2019. Page Web consultée le 12-03-2021.

En ligne :

http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=personnel+professionnel&btn_chercher=CHERCHER&id=5465

Québec. Office québécois de la langue française. [*Liste des noms masculins et féminins*](#). Dernière mise à jour de la *BDL* : juin 2020. Page Web consultée le 12-03-2021.

En ligne : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&th_id=359

Québec. Office québécois de la langue française. *Principes généraux de la rédaction épïcène, Banque de dépannage linguistique de l'OQLF*, gouvernement du Québec, 2002. Dernière mise à jour de la *BDL* : juin 2020. Page Web consultée le 29-01-2021.

En ligne : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3912

Québec. Office québécois de la langue française. *Répertoire des appellations de personnes, Banque de dépannage linguistique de l'OQLF*, gouvernement du Québec, 2002. Dernière mise à jour de la *BDL* : juin 2020. Page Web consultée le 29-01-2021..

En ligne : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&th_id=359

Sherbrooke. Dictionnaire Usito. Consulté le 12-03-2021.

En ligne : <https://usito.usherbrooke.ca/>